

Bloquez la date ! DEMAIN L'ÉCOLE D'ART 2025-2035 Assises nationales des écoles d'art et design

organisées par l'ANdÉA
les 4-7 novembre 2025
aux Beaux-arts de Marseille – Campus art Méditerranée
en collaboration avec l'APPÉA et l'ANÉAT

structurer l'enseignement public de l'art et du design
– une politique durable pour un futur possible

Réunis en états généraux, les écoles supérieures d'art et design, les classes préparatoires publiques et les écoles territoriales de pratiques amateurs, leurs communautés pédagogiques et étudiantes, leurs tutelles ainsi que leurs partenaires engageront un dialogue ouvert autour des grands enjeux de l'enseignement artistique.

À l'occasion des 30 ans de l'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art – 10 ans après les Assises de Lyon et 1 an après la journée professionnelle de Vitry-sur-Seine qui avait réuni les trois réseaux, les Assises 2025 constitueront un moment de réflexion collective majeur pour :

- Réaffirmer l'enseignement artistique comme service public
- Expliciter et renforcer les parcours, de l'initiation à la formation tout au long de la vie
- Penser l'enseignement de l'art et du design comme force de transition culturelle et sociétale
- Montrer l'ancrage des écoles d'art sur les territoires et renforcer leur internationalisation
- Construire, avec les collectivités territoriales et l'État une politique soutenable

Tout sera débattu.

- Accès, diversité, égalité des chances
- Parcours, carrières, réussite
- Formations et aspirations des nouvelles générations
- Conditions d'exercice des artistes et designers
- Politiques publiques, service public et valeur des écoles d'art

Après la fermeture de trois écoles supérieures d'art, à Rueil-Malmaison en 2011, à Perpignan en 2016 et à Valenciennes en juin 2025, il faut sans tarder protéger un modèle fragilisé et rappeler la contribution essentielle de la création au bien commun.

Plus qu'une conférence, plus qu'un état des lieux, *Demain l'école d'art 2025-2035* est une déclaration d'urgence, une invitation à la mobilisation de l'intelligence collective.

DEMAIN L'ÉCOLE D'ART 2025-2035

Assises nationales des écoles d'art et design

organisées par l'ANdÉA

les 4-7 novembre 2025 aux Beaux-arts de Marseille – Campus art Méditerranée

en collaboration avec l'APPÉA et l'ANÉAT

structurer l'enseignement public de l'art et du design

– une politique durable pour un futur possible

DEMAIN L'ÉCOLE D'ART 2025-2035

Les 44 écoles supérieures d'art et design publiques jouent un rôle central dans l'écosystème artistique et culturel, en France comme sur le plan international. Héritières d'une histoire plurielle – anciennes académies royales, écoles de fabrique liées aux bassins industriels, institutions nées des Avant-Gardes du XX^e siècle ou créées sous l'impulsion des politiques d'innovation des années 1980 – elles sont en constante transformation au rythme des mutations de la société et de l'art. Depuis le XVIII^e siècle, elles forment les artistes, designers, auteurs et autrices qui façonnent les imaginaires et préfigurent les formes artistiques de demain. Elles sont les lieux de l'émergence et de la recherche artistique, moteurs d'une culture partagée à venir. Placées sous la tutelle du ministère de la Culture et habilitées à délivrer des diplômes nationaux conférant les grades de licence et de master reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces écoles incarnent l'excellence des formations artistiques publiques et constituent une force structurante au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Les écoles supérieures d'art et design publiques sont complétées **par 26 classes préparatoires (APPÉA) et 55 écoles de pratiques amateurs (ANÉAT) publiques**. Ensemble, ces trois réseaux accompagnent près de 35 000 élèves et étudiants grâce à l'engagement de 2 500 artistes-enseignants, portés par des pratiques pédagogiques partagées par l'art et une ambition commune : favoriser l'émergence de vocations artistiques et assurer la continuité d'un service public de l'art et de la création. Présentes sur l'ensemble du territoire, ces écoles accueillent un public diversifié, sans distinction sociale ni géographique. Actrices culturelles de proximité, lieux d'agitation et de transformation, aussi bien dans les villes moyennes que dans les grandes métropoles, elles offrent des parcours singuliers, de l'initiation à la formation tout au long de la vie. Ancrées dans les réalités professionnelles de l'art et du design, elles permettent une immersion directe dans ces milieux grâce à l'implication d'artistes et de créateurs en exercice. Elles contribuent au rayonnement international de la scène artistique française. Ensemble, elles forment une filière publique cohérente, qu'il convient aujourd'hui de consolider et de structurer avec le soutien actif des pouvoirs publics.

Réunis en états généraux, les écoles supérieures d'art et design, les classes préparatoires publiques et les écoles territoriales de pratiques amateurs, leurs communautés pédagogiques et étudiantes, leurs tutelles ainsi que leurs partenaires engageront un dialogue ouvert autour des grands enjeux de l'enseignement artistique. **À l'occasion des 30 ans de l'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art – et dix ans après les Assises de Lyon**, les Assises de 2025 à Marseille constitueront un moment de réflexion collective majeur. Elles s'appuieront sur la richesse des parcours de diplômés, porteurs d'expériences singulières et de trajectoires inspirantes, et se structureront autour de cinq axes principaux :

- Un parcours artistique continu, de l'initiation à la formation tout au long de la vie
- La force et les devoirs d'un service public
- Des écoles ancrées dans les territoires et internationalisées
- L'art et le design comme leviers de transitions culturelle et sociétales
- Une politique soutenable construite avec les collectivités territoriales et l'État

UNE FILIÈRE, UNE POLITIQUE

L'enseignement des arts plastiques et du design appelle aujourd'hui une structuration claire, durable et cohérente, à la hauteur des enjeux culturels, sociaux et économiques qu'il mobilise. Il est urgent de définir un schéma directeur ambitieux et partagé, pour permettre aux politiques publiques de s'en saisir pleinement dans une logique de coopération renforcée. Cette stratégie doit rassembler les parties prenantes. Or, leur dynamique collective reste freinée par des blocages persistants : **diversité des statuts, absence de cadre national, sous-financement, inégalités de traitement, cadre réglementaire dépassé.**

Les réseaux ANDÉA, APPÉA et ANÉAT doivent pouvoir agir en complémentarité et en synergie, avec un dialogue renforcé avec les autres filières artistiques : arts appliqués, classes préparatoires de l'Éducation Nationale, universités. La reconnaissance des spécificités de chacun est indispensable à la consolidation d'un véritable service public de l'enseignement artistique. Cette ambition requiert une coordination renforcée entre les ministères concernés – Culture, Enseignement supérieur et Recherche, Fonction publique – et un partenariat resserré avec les collectivités territoriales partenaires.

L'ÉCOLE DE L'ART

- **L'art est un bien commun et une pratique humaniste**
Il ne se réduit pas aux logiques marchandes ou utilitaires, il exige l'autonomie de l'artiste, la liberté de création et la liberté académique comme socles irréductibles.
- **Créer, chercher, perturber**
L'école d'art est le lieu de l'émergence de l'art et du design, de la recherche et de l'invention de formes.
- **Faire école autrement**
Les écoles d'art transmettent des savoir-faire indisciplinés, expérimentent des pédagogies sensibles, refusent l'uniformisation. Elles enseignent la création sans préjuger de ce que sera l'art.
- **Vivre l'école, habiter le territoire**
L'école d'art est située, elle est d'abord un milieu, une actrice de la culture vivante, un lieu de frottement, un espace où l'on vit, lui-même inscrit dans des paysages.
- **Décoloniser, décroître, critiquer, expérimenter**
L'école se recompose et se transforme avec la société et ses nouveaux enjeux.
- **Inclure sans conditions**
L'avenir s'écrit en prenant soin de tous et avec toutes les différences – culturelles, corporelles, mentales, sociales. L'accessibilité et l'hospitalité font le service public : un défi, une pratique, une ambition politique.

Le monde économique et industriel a toujours trouvé dans les artistes une source de renouveau, notamment lors des grands sauts technologiques et sociétaux. Aujourd'hui, face à l'essor de l'image, à la prolifération des médias et à l'expansion des champs d'application du design, la création plastique apparaît plus que jamais comme un enjeu central. Les écoles d'art assurent la transmission vivante des savoir-faire et sont une ressource pour un autre futur de surcroît dans un monde traversé par des bouleversements écologiques, politiques technologiques et sociaux. La pensée artistique et le design sont des forces de transition : leur puissance réside dans leur capacité à composer avec l'imprévisible, à accueillir la pluralité des formes, des temporalités et des interprétations. C'est pourquoi les écoles d'art et de design attirent de plus en plus une jeunesse en quête de sens, ainsi que de nombreux partenariats académiques. Parce qu'elles ne forment pas à des métiers figés mais à des postures critiques, adaptables et innovantes, elles ouvrent des perspectives d'employabilité nouvelles, particulièrement en phase avec les défis contemporains.

DEMAIN L'ÉCOLE D'ART 2025-2035 : LES DÉFIS MAJEURS POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

Il est indispensable de porter collectivement un regard lucide sur le chemin parcouru depuis trente ans : sur les transformations des cursus, les réformes successives, les problèmes non résolus, l'inégalité de traitement des étudiants, l'absence de financement de la recherche, les statuts inadéquats des enseignants et la soutenabilité budgétaire des établissements non assurée étant donné les missions qu'on leur assigne. Des propositions seront élaborées collectivement : **les Assises doivent provoquer un moment de bascule dans la construction de l'avenir de la création, la communauté des écoles d'art décidant d'affirmer la nécessité de sa filière. Tout sera débattu.**

- **Accès, diversité, égalité des chances**
Quels critères d'admission ? Quels leviers pour garantir la finalité première d'un service public, pour garantir une égalité réelle d'accès à l'enseignement artistique et une diversité des profils des auteurs du XXI^e siècle ?
- **Parcours, carrières, réussite**
Comment renforcer et valoriser la singularité et la pluralité des parcours, des formes de réussite et des trajectoires de vie, professionnelles, artistiques ou engagées ?
- **Formations et aspirations des nouvelles générations**
Quels contenus, quels formats, quelles pédagogies et quelle politique de la recherche pour répondre aux attentes d'une jeunesse en quête de sens, d'action et de transformation ?
- **Conditions d'exercice des artistes et designers**
Quels droits, quels statuts, quelles protections pour celles et ceux qui créeront demain ? Quelle articulation entre formation et réalité professionnelle ? Quels sont les débouchés, les nouveaux métiers et les manières actuelles de conduire ses activités professionnelles, collectives, plurielles ?
- **Politiques publiques, service public et valeur des écoles d'art**
Quels marqueurs communs du service public de l'enseignement artistique ? Quelles coopérations, quels financements et quelles gouvernances pour une politique juste, cohérente et partagée ?

UN ÉTAT D'URGENCE

Après la fermeture de trois écoles supérieures d'art, à Rueil-Malmaison en 2011, à Perpignan en 2016 et à Valenciennes en juin 2025, il faut sans tarder protéger un modèle fragilisé et rappeler la contribution essentielle de la création au bien commun. Plus qu'une conférence, plus qu'un état des lieux, *Demain l'école d'art 2025-2035* est une déclaration d'urgence, une invitation à la mobilisation de l'intelligence collective. Élaboré de manière collaborative, l'événement s'articulera autour de groupes de travail, de tables rondes et de grandes plénières.

Nous invitons :

- les équipes administratives, enseignantes et techniques
- les étudiantes et étudiants, actuels et anciens
- les présidentes et présidents des établissements
- les représentants des collectivités territoriales et associations d'élus
- les agents des ministères de la Culture, de la Fonction publique, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- les syndicats, professionnels et réseaux de l'enseignement supérieur
- les professionnels de l'art, du design et de la culture...

à se joindre à cette mobilisation nationale.

Penser en réseau

// L'ANDÉA

Les écoles d'art, issues d'une histoire riche débutée au XVIII^e siècle avec les industries locales, les manufactures nationales et les académies royales, ont toujours été étroitement liées aux dynamiques industrielles, territoriales et culturelles. Portées par une double tradition — beaux-arts et enseignement professionnel — elles ont été, prenant la mesure de l'impact des Avant-Gardes et aussi après Mai 68, le laboratoire d'une profonde réforme plaçant l'art et l'artiste au cœur de leur pédagogie, évoluant en des lieux d'expérimentation libre, de collégialité et de recherche, rompant avec l'académisme et les logiques utilitaristes pour s'ouvrir à l'art international.

L'ANDÉA fédère aujourd'hui les 44 écoles supérieures d'art et design publiques sous tutelle du ministère de la Culture, réparties sur 59 sites en métropole et en Outre-mer. Ces écoles, qui forment chaque année 12.000 étudiants à des diplômes de grades Licence (DNA – diplôme national d'art) et Master (DNSEP – diplôme national supérieur d'expression plastique), proposent également des post-diplômes spécialisés, des 3^{es} cycles et Doctorats. Elles allient savoir-faire traditionnels et innovations, participent activement à la recherche et s'inscrivent dans des réseaux européens et internationaux. Cette communauté dans sa diversité (étudiants, professeurs, assistants pédagogiques, techniciens, personnels administratifs...) travaille au sein de l'ANDÉA dans le cadre de commissions transversales et de réunions métiers sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs. Plateforme de réflexion et de propositions, l'ANDÉA défend un modèle d'enseignement supérieur public fondé sur la création, engagé dans les enjeux sociaux, politiques et économiques contemporains, au service de l'émancipation et de l'intérêt général.

// L'APPÉA

L'APPÉA réunit 26 cursus préparatoires publics « arts & design » dont 24 sont agréés par le ministère de la Culture. Associant des structures dont le statut diffère (écoles de pratiques amateurs, EPCC, association), ce réseau accompagne des établissements d'enseignement artistique spécialisés porteurs de cursus préparatoires en vue d'améliorer les pratiques et de constituer un réseau structuré, visible, donnant à lire les enjeux des formations supérieures publiques. L'association a pour objet :

- de contribuer, par tous les moyens jugés nécessaires (réunions, manifestations, séminaires, outils de communication, salons, études, etc.) à la reconnaissance et à la promotion d'un réseau national de classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art ;
- d'assurer un espace d'échanges, d'informations, d'expériences et de savoir-faire entre les membres de l'association ainsi qu'avec ses partenaires ;
- de participer à la structuration des classes préparatoires publiques autour d'outils communs (charte, schéma pédagogique, ressources professionnelles, etc.) ;
- d'être interlocuteur auprès des autres associations professionnelles, des collectivités, des ministères, etc., sur les questions portées par les écoles membres du réseau.

800 étudiants fréquentent les classes prépas du réseau, encadrés par près de 300 enseignants. Toutes et tous travaillent en vue de permettre une meilleure orientation vers des formations artistiques supérieures basée sur l'expérimentation, de développer une culture d'atelier, d'élaborer un ensemble de travaux singuliers en relation étroite avec les enjeux de la création contemporaine et d'apprendre à en parler avec les acteurs de l'art (artistes, designers, critiques, historiens, etc.). Cette mission fondamentalement inscrite dans une notion de service public de la culture s'envisage selon une charte visant à offrir aux étudiants les meilleures conditions d'apprentissages.

// L'ANÉAT

L'ANÉAT qui fête ses 10 ans cette année, a pris forme dans la nécessité et la volonté de fonder le réseau des écoles publiques de pratiques amateurs en arts plastiques et visuels. Ces écoles s'adressent à toutes celles et tous ceux qui, quel que soit leur âge ou leur culture, sont portés par le désir de créer et d'apprendre, d'expérimenter par la matière. Les 55 écoles qui composent aujourd'hui le réseau représentent plus de 21 000 élèves et plus de 500 artistes-théoriciens enseignants. Réparties sur l'ensemble du territoire français, très ancrées localement en tant qu'actrices de l'éducation et de la culture, elles touchent une population vaste et diversifiée : de très jeunes enfants dans le cadre d'ateliers d'éveil, des enfants et adolescents dans leurs temps périscolaires et des adultes pour qui une pratique artistique est prise dans leurs parcours de vie. Parfois vient s'y adosser une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et de design, souvent des ateliers préparatoires accompagnent des lycéens vers les concours. Ces écoles, hors tutelle des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, longtemps invisibilisées, dispensent, au même titre que les conservatoires auxquels elles sont éventuellement intégrées, un enseignement initial en arts plastiques et visuels.

L'ANÉAT, structurée autour d'une charte et d'un observatoire des écoles, se donne pour mission :

- d'animer un espace d'échange de connaissances et d'expériences, de réflexion et d'action à partir des grands enjeux contemporains de la création et de la formation artistique,
- de constituer une structure-ressource recensant de données sur l'évolution des écoles, les soutenant dans leur développement (formation),
- de prendre part à la construction de la filière publique d'enseignement artistique aux côtés de l'APPÉA et de l'ANDÉA, en étant l'interlocutrice identifiée des instances administratives, politiques et culturelles,
- de contribuer à l'écosystème des arts visuels.